

Rapport annuel

2018

*Présentation des comptes de la commune au 31/12/2018 avec
analyses des principaux évènements financiers de l'année.*

Commune d'Arthon



Tél 02 54 36 14 09
Télécopie 02 54 36 63 73

7 Place de la Mairie
36330 ARTHON

www.arthon.fr
mairie@arthon.fr

Table des matières

Situation économique et sociale _____	1
Situation de la collectivité _____	3
États financiers _____	9
Evolutions pluriannuelles _____	10
Budget 2019 _____	13
Variations notables et caractéristiques _____	16

Situation économique et sociale

Rappel réglementaire

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant :

« une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Cette note a pour objet d'analyser le résultat de l'exercice écoulé et de présenter les grandes orientations et évolutions du budget 2019, en tenant compte du contexte national et local.

Situation économique globale

Après plusieurs années d'un contexte financier contraint par le recul des dotations de l'Etat et la baisse de la valeur locative de l'usine Balsan, le budget primitif 2019 veille à la préservation de la qualité du service public local et au maintien d'un niveau d'investissement significatif répondant aux besoins de proximité.

Depuis 6 ans, les collectivités territoriales de notre pays, et notamment les communes, doivent faire face à un bouleversement juridique, financier et institutionnel inédit.

L'enchaînement des réformes, la baisse des dotations imposée par l'Etat et l'attente croissante des citoyens soumettent les communes à rudes épreuves.

Pour continuer à être les piliers de la République, les communes ont besoin de disposer des moyens leur permettant d'exercer au mieux leurs missions. Toutefois, l'effet de ciseaux entre la baisse des dotations et les charges contraintes nécessite de faire des choix dans la préparation budgétaire afin de maintenir l'autofinancement nécessaire à l'investissement.

La commune tient un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques mais cette baisse des recettes de fonctionnement qui nécessite que des efforts soient entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale impose à la collectivité de procéder à des arbitrages affectant les services publics locaux et l'investissement.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre. Le présent budget décrit l'ensemble des crédits pour l'année 2019, aussi bien en dépenses qu'en recettes.

Les conséquences pour la commune

La Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) et la dotation de solidarité rurale de la commune ne subissent plus de diminution depuis 2018. La réforme de la taxe d'habitation qui est en cours de mise en œuvre n'a pas de conséquences pour notre commune, les exonérations étant compensées par l'état.

Pour le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (F.P.I.C.), il faut attendre la répartition des contributions au sein de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (E.P.C.I.) mais nous pouvons constater en 2018 qu'il a légèrement baissé pour notre contribution.

Comme les années précédentes, la commune effectuera des demandes de subventions dans le cadre de la (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) D.E.T.R., mais également du Fonds d'Action Rurale (FAR), des fonds de concours de l'agglomération et compte tenu entre autres des projets d'investissement de rénovation de la rue des écoles au Conseil Régional et au Conseil Départemental.

Situation de la collectivité

Faits financiers saillants

Le budget de fonctionnement

Les charges de fonctionnement (819 874€) baissent une nouvelle fois de 2017 à 2018 de 4,93 % et cette bonne nouvelle est accompagnée d'une hausse des produits de fonctionnement (953 020€) de 2017 à 2018 de 4,17 %.

Ces résultats d'exploitation permettent une épargne brute (recettes réelles– dépenses réelles de fonctionnement), ou autofinancement, de **133 145 €**. (pour mémoire il n'était que de 59 857 en 2017).

Cette forte hausse de notre épargne brute (73 288 €) la rend de nouveau supérieure au remboursement de nos emprunts et donc nous permet d'envisager d'avoir recours à l'emprunt pour financer en partie nos projets d'investissements.

La masse salariale nette de remboursements est parfaitement stable suite à la mise en retraite d'un salarié et au recours à du personnel subventionné depuis 2017. L'effectif 2018 est composé de 13 agents titulaires, 2 contractuels et 1 emploi d'avenir.

Les frais généraux (fournitures et services extérieurs) sont de nouveau en forte baisse de 33243€ (après une baisse de 25 407 en 2017). Cette réduction de plus de 60 000 € est le fruit des efforts d'économie entrepris à tous les niveaux de nos dépenses courantes. Malgré une légère reprise de l'inflation, la maîtrise de ces dépenses contribue considérablement au rétablissement de nos comptes.

L'augmentation de notre versement au fonds de péréquation intercommunal qui nous pénalisait depuis de nombreuses années est enfin endiguée, son montant étant même en légère diminution de 1 525 € pour 2018.

Au niveau des recettes, les dotations perçues sont en légère hausse (+ 2,28% soit + 3 132 €) après des années de fortes baisses.

La révision de nos taux d'imposition en 2017 et 2018 et le retour de l'inflation permettent de retrouver des recettes fiscales (559 386 €) à un niveau proche de son record de 2016. La perte de recettes liées à la baisse de la valeur locative de l'usine Balsan se trouvant ainsi fortement réduite.

Les recettes liées à notre production de services sont également en hausse de 17 170€.

Le budget de fonctionnement

Dépenses

	Rubriques	2017	2018	Variation	%
60	Achats fournitures courantes	121 911	113 651	-8 260	-6,78%
61	Services extérieurs	103 084	91 390	-11 694	-11,34%
62	Autres services extérieurs	32 742	19 453	-13 289	-40,59%
63	Taxes foncières	12 020	13 582	1 562	13,00%
12	Charges de personnels	465 807	458 736	-7 071	-1,52%
14	Fonds de péréquation	17 542	16 017	-1 525	-8,69%
65	Indemnités élus – Syndicats – Subventions	84 695	84 768	73	0,09%
67	Charges exceptionnelles	0	364	364	
66	Charges Financières	17 217	14 946	-2 271	-13,19%
	Total dépenses avant Charges Excep.	855 018	812 907	-42 111	-4,93%
42	Charges exceptionnelles cession	0	6 967	6 967	
	Sous Total	855 018	819 874	-35 144	-4,11%

Recettes

	Rubriques	2017	2018	Variation	%
64	Remboursement sur personnel absent	29 461	20 941	-8 520	-28,92%
70	Produits des services et du domaine	131 281	148 451	17 170	13,08%
73	Impôts et taxes	530 144	559 386	29 242	5,52%
74	Dotations et subventions	137 112	140 244	3 132	2,28%
75	Revenus des immeubles	70 514	70 025	-489	-0,69%
76	Produits financiers	13	14	1	
77	Remboursements Assurances	16351	7 231	-9 120	-55,77%
	Total recettes avant produits except.	914 876	946 293	31 417	3,43%
42	Produits exceptionnels	0	6 727	6 727	
	Total Général	914 876	953 020	38 144	4,17%
	Résultat	59 858	133 146	73 288	122,44%

Evolution de notre épargne brute sur les six dernières années

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution du résultat de fonctionnement.

Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Dépenses de fonctionnement	831 772	848 881	825 769	848 007	855 018	819 874
Recettes de fonctionnement	934 262	929 160	898 699	928 798	914 876	953 020
Epargne brute (CAF)	102 490	80 278	72 930	80 791	59 858	133 146

Evolution de nos dépenses de fonctionnement sur les 5 dernières années

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de nos dépenses de fonctionnement.

	Rubriques	2014	2015	2016	2017	2018
60	Achats fournitures courantes	134 583	128 361	133 489	121 911	113 651
61	Services extérieurs	108 058	119 848	116 913	103 084	91 390
62	Autres services extérieurs	29 265	27 127	27 107	32 742	19 453
63	Taxes foncières	13 193	13 348	13 077	12 020	13 582
12	Charges de personnels	477 477	473 261	495 631	465 807	458 736
14	Fonds de péréquation	5 870	8 589	13 450	17 542	16 017
65	Indemnités élus – Syndicats – Subventions	87 142	86 894	86 902	84 695	84 768
66	Charges Financières	21 166	23 436	19 814	17 217	14 946
67	Charges exceptionnelles, cessions	73 187	8 916	36 729	0	7 331
	Total	949 941	899 780	943 112	855 018	819 874

Evolution de nos recettes de fonctionnement sur les 5 dernières années

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de nos recettes de fonctionnement.

	Rubriques	2014	2015	2016	2017	2018
64	Remboursement sur personnel absent	22 190	55 422	45 006	29 461	20 941
70	Produits des services et du domaine	143 955	133 910	132 355	131 281	148 451
73	Impôts et taxes	549 323	555 150	569 089	530 144	559 386
74	Dotations et subventions	171 318	155 436	141 451	137 112	140 244
752	Revenus des immeubles	63 127	61 683	73 842	70 514	70 025
76	Produits financiers	17	15	14	13	14
77	Remboursements sinistres et factures	7 290	1 094	45 298	16 351	7 231
	Produits exceptionnels	73 000	0	16 847	0	6 727
	Total	1 030 219	962 710	1 023 903	914 876	953 020

Evolution la dotation globale de fonctionnement sur les 6 dernières années

La DGF est en baisse continue depuis 2014.

Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018
DGF	116 062	110 047	90 695	71 396	57 320	53 656

Nos produits et recettes par rapport aux autres communes en %

Rubriques	Arthon	Département (500 à 1999)
R Impôts locaux	32,82%	36,82%
R Dotations (dont DGF)	15,43% (9,63)	32,94% (26,48)
D Achats et Charges Externes	28,93%	31,76%
D Charges de personnels	56,42%	49,82%
T Autofinancenet Net (/dépenses équipement)	-7,47%	26,89%
T Dettes bancaires et assimilées (/dép équipem.)	27,87%	15,17%
T Subventions reçues (/dépenses équipement)	86,93%	28,73%

Evolution de la fiscalité locale sur les 5 dernières années

Le relèvement des taux des taxes en 2018 et une inflation plus forte compensent en partie la baisse de la valeur locative des usines Balsan en 2017. L'agglomération perçoit en outre 72.913 € au titre de la CFE et nous reverse 241 168 € au titre de l'attribution de compensation.

Taxes	2014	2015	2016	2017	2018
Taxe d'habitation	78 800	81 353	85 449	101 533	106 673
Taxe sur le foncier bâti	161 018	163 646	173 302	114 607	127 972
Taxe sur le foncier non bâti	23 332	23 626	24 724	29 464	31 269
Total	263 150	268 625	283 475	245 604	265 914

Evolution des taux de fiscalité sur les 5 dernières années

Le tableau résume l'évolution des taux de fiscalité locale part communale uniquement.

Taxes	2014	2015	2016	2017	2018	Moyenne département
Taxe d'habitation	9,23	9,23	9,57	11,29	11,63	13,34
Taxe sur le foncier bâti	14,64	14,64	15,17	15,17	16,54	16,96
Taxe sur le foncier non bâti	21,75	21,75	22,54	26,59	27,39	36,32
Taxe ordures ménagères	26,04	26,04	22,12	18,90	18,20	15,03

Environnement socio-économique de la commune

Données économiques	Arthon	Moyenne département
Population légale	1 301	
Nombre de foyers fiscaux	619	
Nombres de logements imposés à la TH	530	
Part de résidences secondaires	8,9%	16,3%
% des locaux d'habitation	73,2%	70,2%
% des locaux professionnels ou commerciaux	6,7%	11,6%
% des locaux industriels	20,2%	17,8%

Le budget d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 433 356 € en 2018 en hausse de 14 % par rapport à l'exercice précédent.

Des éléments majeurs sont à noter :

- Le solde travaux de rénovation de l'épicerie avec création d'un bar constitue la plus grosse partie de nos dépenses (103 879 €). Ceci s'ajoute au 126 739 € de travaux déjà réalisés en 2017.
- La rénovation de l'éclairage communale constitue le deuxième poste de dépenses pour un montant de 40 888 €.
- Des travaux de voirie avec la création de trottoirs à la Cotinière pour 19 134 € viennent compléter ces investissements.
- Le remboursement du capital de nos emprunts est en augmentation naturelle compte tenu des nouveaux souscrits précédemment et de leur avancée en âge.

La partie recette du budget d'investissement est principalement constituée par le versement des subventions d'un montant de 155 958 € venant en grande partie solder les montants prévus au titre des travaux de rénovation de l'épicerie et du bar. Vient ensuite l'affectation du résultat de fonctionnement antérieur pour 84 000 €.

Le F.C.T.V.A perçue en 2018 (liées aux investissements importants de 2016) est en forte hausse à 29 439 € soit une progression de 21 334€.

L'ensemble de ces éléments nous permet de passer d'un déficit d'investissement de 100 680 € en 2018 à un excédent de 3 099 € en 2019.

États financiers

Le budget d'investissement

Dépenses

Rubriques	2017	2018	Variation
Remboursement emprunts	90 236	146 550	56 314
Cessions immobilisations	0	6 727	6 727
Solde exécution antérieur	43 942	100 680	56 738
Bibliothèque	1 725	0	-1 725
Travaux sur bâtiments communaux	38 180	2 215	-35 965
Terrains, voiries, réseaux	36 098	61 034	24 936
Epicerie	126 739	103 879	-22 860
Ecole	31 780	1 911	-29 869
Matériel de bureaux, informatique	584	520	-64
Matériel Espaces Verts	7 020	9 840	2 820
Autres immobilisations	2 570	0	-2 570
Dépôts et cautionnement payés	752	0	-752
Total	379 626	433 356	53 730

Recettes

Rubriques	2017	2018	Variation	%
1068 Affectation du résultat fonctionnement N-1	81 000	84 000	3 000	+ 4%
10222 F.C.T.V.A.	8 105	29 439	21 334	+ 263%
10226 Taxe D'aménagement	5 421	9 211	3 790	+ 70%
13 Subventions reçues	83 589	155 958	72 369	+ 87%
164 Nouvel emprunt	100 000	50 000	-50 000	- 50%
165 Dépôts et cautionnement reçus	831	200	-631	- 76%
Divers, cession actifs	0	6 967	6 967	
Total	278 946	335 775	56 829	+ 20%
Résultat	-118 194	-97 581	20 616	17%

Evolution pluriannuelles

Affectation du résultat

Pour déterminer les ressources d'investissement disponibles, il faut tenir compte :

- De l'ensemble des moyens de financement (épargne nette et recettes d'investissement)
- De la reprise des résultats de l'exercice précédent (excédent ou déficit d'investissement, affectation de l'excédent de fonctionnement, restes à réaliser)

Afin d'équilibrer la section d'investissement, il faut parfois prévoir l'inscription d'emprunts, sachant qu'ils ne seront mobilisés qu'en fonction des réalisations et des besoins de trésorerie.

Le compte administratif 2018 nous permet de prévoir un résultat de clôture de l'exercice à hauteur de 255 981,56 € dont 133 145,34 € de résultat de l'exercice 2018 et 122 836,22 € d'excédent reporté de 2017.

Ce résultat vient couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (-97 581,28€), avec pour répartition : conserver 106 000 € en section de fonctionnement pour 2018 et affecter les 149 982,16 € en section d'investissement (=affectation du résultat).

	Résultat clôture 2017 (A)	Virement à l'investissement (B)	Résultat 2018 (C)	Résultat de clôture (A+B+C)	Restes à réaliser (D)	Résultat avec les restes
Investissement	-100 680,46		3 099,18	-97 581,28	7 700	-105 281,28
Fonctionnement	206 836,82	-84 000,00	133 145,34	255 982,16		255 982,16
Total	106 156,36	-84 000,00	136 244,52	158 400,88	7 700	150 700,88

Evolution du fonds de roulement sur les 5 dernières années

Un fonds de roulement de 200 000 € est nécessaire il n'est plus que de 150 701€.

Années	2014	2015	2016	2017	2018
Fonds de roulement en fin d'année	245 257	284 114	184 037	106 156	150 701

Evolution de nos dépenses d'investissement sur les 5 dernières années

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de nos dépenses d'investissement.

Rubriques	2014	2015	2016	2017	2018
Dépenses d'équipement	72 321	103 987	314 301	244 696	179 399
Remboursement de la dette bancaire	75 957	61 567	64 458	90 236	146 550
Autres	1 677	1 300	1 661	752	6 727
Total	149 955	166 854	382 421	335 684	332 676

Le montant de remboursement de la dette bancaire en 2018 tient compte du remboursement de 50 000 € qui est en fait une avance de trésorerie, on retrouve ce même montant dans les recettes.

Evolution de nos recettes d'investissement sur les 5 dernières années

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de nos recettes d'investissement.

Rubriques	2014	2015	2016	2017	2018
Excédents de fonctionnement capitalisés	113 000	110 000	100 000	81 000	84 000
Dettes bancaires	0	100 000	20 404	100 000	50 000
Subventions reçues	34 589	227 073	42 654	83 589	155 958
Taxe d'aménagement	5 228	8 886	8 235	5 421	9 211
FCTVA	12 571	10 243	4 067	8 105	29 439
Divers, cessions d'actifs	77 252	2 146	37 221	831	7 167
Total	242 640	458 347	212 581	278 946	335 775
Résultat investissement	75 786	75 927	-80 868	-56 738	3 099

Tableau d'amortissement prévisionnel de la dette

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de la dette de la commune.

Années	Echéances	Capital	Intérêts
2012	101 684	73 234	28 450
2013	101 358	75 957	25 401
2014	82 732	61 566	21 166
2015	89 895	66 458	23 437
2016	103 915	84 101	19 814
2017	107 454	90 236	17 218
2018	111 417	96 550	14866
2019	88 429	77 481	11 569
2020	54 812	45 125	9 686
2021	54 812	46 431	8 381
2022	54 812	47 782	7 029
2023	54 812	49 182	5 630
2024	54 812	50 631	4 181
2025	54 812	52 132	2 680
2026	26 511	25 385	1 126
2027	14 041	13 522	519
2028	7 294	6 942	351
2029	7 294	7 026	268
2030	7 294	7 111	183
2031	7 294	7 197	97
2032	3647	3 630	16
Total emprunté	602 103	536 134	65968

Compte tenu d'une capacité d'autofinancement en 2018 de 133 145 €, et du solde de l'emprunt de la Tremblère en 2019 la mise en place de nouveaux prêts pourra être envisagée à partir de la fin de l'année 2019.

Budget 2019

Projets d'investissements envisagés

La majorité des investissements en 2019 portera sur la réfection de la rue des écoles. Les travaux commenceront sur la deuxième partie de 2019 pour s'achever à la fin du printemps 2020. La rénovation de la place de l'épicerie et la poursuite de la rénovation de l'éclairage public viennent compléter ces projets d'investissements.

Investissements	Détail	Montant Global	Subventions
Environnement scolaire		6 409	540
Muret tilleul	4 500		0
Ordinateurs périscolaire, école radio CD	1 909		540
Equipements		2 000	
Rachat tondeuse location	2 000		
Voirie, réseaux		215 330	94 640
Place de l'épicerie	20 000		11 640
Réhabilitation rue des écoles	164 000		83 000
Candélabres Allée du Creuzançais(2)	2 000		
Réseaux d'électrification	29 330		
Terrains		4 200	11 900
Terrains la Cotinière et Marre Cassons	4 200		Partagé Cotinière + Broyeur 2017
Bar salle multiactivités		3 000	

Un prêt relais de 50 000 € est envisagé en 2019 pour assurer le financement des travaux de la rue des écoles, son déblocage devrait intervenir à la fin 2019. Le prêt relais sera remboursé dès que le versement des subventions sera effectué par les différents organismes probablement au début du quatrième trimestre 2020.

INVESTISSEMENT

BUDGET COMMUNE 2019

RECETTES

DÉPENSES

OP 12	Environnement Scolaire 2 Ordinateurs Ordinateur Accueil 900€ Radio Lecteur CD 120€ Muret Tilleul	880,00 € 1 028,72 € 4 500,00 €	6 408,72 €	1328	CAF Ordinateur Accueil	540,00 €
OP 21	Voirie Place Epicerie Réhabilitation Rue des Ecoles	20 000,00 € 164 000,00 €	215 730,00 €	1328 1322 1323 1328 16	FAR Place Epicerie DETR 41000€ Amendes Police 1000€ Rue des Ecoles FAR Rue des Ecoles Fonds de Concours Rue des Ecoles Prêt Rue des Ecoles	11 640,00 € 42 000,00 € 17 000,00 € 24 000,00 € 50 000,00 €
OP 18	Réha 2 Candélabres Allée du Creuzancais Réseaux d'Electrification	2 000,00 € 29 730,00 €	3 000,00 €	1323	FAR Travaux La Cotinière	5 530,00 €
20422	Bar Salle Multi Activités		1 400,00 €	13251	Fonds de Concours La Cotinière + Broyeur	6 370,00 €
211	Subventions Bâtiments 700€ + 700€(RàR)		4 200,00 €			
21571	Terrains La Cotinière & Mare des Cassons		2 000,00 €			
2184	Tracteur Tondeuse G23H		7 000,00 €			
	Sauteuse Cantine (RàR)			10222 10226	FCTVA Taxe Aménagement	16 000,00 € 2 000,00 €
1641	Remboursement Capital		78 000,00 €	1068	Affectation du résultat 2018	106 000,00 €
165	Remboursement Caution Logt Place Mairie		400,00 €	165	Caution Logt Place Mairie	400,00 €
				28	Amortissement	140,00 €
001	Résultat 2018 Déficit		97 581,28 €	021	Virement de la Section Fonctionnement	133 700,00 €
				024	Vente Meuble Bar Salle Multi Activités	400,00 €
	TOTAL GÉNÉRAL		415 720,00 €		TOTAL GÉNÉRAL	415 720,00 €

Variations notables et caractéristiques

Budget de Fonctionnement dépenses

Achats fournitures courantes

Pour la deuxième année consécutive, la dépense est en forte baisse de 7 % (- 8 259 €) passant de 121 910 € en 2017 à 113 651 € en 2018 (pour mémoire le montant était de 133 489 € en 2017). La baisse est liée pour moitié à la diminution de la consommation de fournitures de voiries et pour le reste elle est équitablement répartie dans les différents postes. Il est certain que des efforts d'économie ont été faits ces trois dernières années sur ces dépenses et que nous atteignons très probablement un minimum.

60611 Eau et assainissement

La dépense d'eau et d'assainissement en 2018 baisse de nouveau 1 102 € après une hausse en 2017. Cette dépense est en forte baisse depuis plusieurs années.

60612 Energie-Electricité

Le climat de nouveau clément en 2018 a permis une stabilisation de la dépense à 48 495 €

Le changement d'une partie de l'éclairage public par des ampoules LED, a permis de baisser durablement la dépense en électricité de plus de 5 000 €. Le temps de retour sur investissement (pour que les économies réalisées remboursent les frais engagés) est de 5 ans.

La mise en place de la dernière tranche de remplacement des ampoules permettrait de réaliser une nouvelle économie d'un montant sensiblement équivalent.

60623 Alimentation

La dépense d'alimentation passe de 31 066 € (2017) à 31 913 € (2018). La dépense en légère hausse suit l'évolution de la fréquentation des cantines scolaires et périscolaires.

60631 Fournitures d'entretien 60632 Fournitures de petit équipement 60633 Fournitures voirie

Les dépenses de fournitures d'entretien passent de 5 844 € (2017) à 4 834 € (2018) soit une baisse de 17 %. Ce poste qui augmentait régulièrement depuis plusieurs années revient à un niveau proche de celui du début du mandat.

Les dépenses de fournitures de petit équipement sont en forte baisse pour la deuxième année consécutive passant de 7 467 € en 2017 à 6 152 € en 2018.

Les dépenses de fournitures de voirie qui étaient en hausse régulière depuis 3 ans passent de 4 383 € (2017) à 1 701 € (2018) soit une presque division par 3. Ces dépenses principalement constituées de matériaux nécessaires aux petites réparations de voirie font l'objet de stockage, ce qui peut expliquer leur variation d'une année sur l'autre. Néanmoins la forte baisse de ces trois postes de fournitures démontre la volonté de réaliser des économies budgétaires en allant « grappiller » toutes les petites sources de réduction des dépenses possibles.

La baisse sur ces trois postes explique en grande partie les économies réalisées sur la classe 60 de nos dépenses.

Services extérieurs

La dépense est en forte baisse de 11 % (- 11 694 €) passant de 103 084 € en 2017 à 91390 € en 2018.

611 Contrats de prestations de services

La dépense est de nouveau en forte augmentation passant de 12 890 € en 2017 à 19 759 € en 2018 soit une hausse de 6 869 € (53 %). Ce sont d'une part les honoraires liés à l'inventaire du cimetière qui expliquent principalement cette augmentation (la facture ELABOR pour la procédure de régularisation avant reprise des sépultures sans concession s'élève à 3 623 € auquel il faut rajouter 5817 € pour l'inventaire du cimetière et une assistance juridique pour 636€). D'autre part diverses factures de mise aux normes de sécurité (Socotec, extincteur..) pour un montant de 2 207 € viennent alourdir le poids budgétaire de ce poste.

6132 Locations immobilières

Cette dépense constituée par les locations des gîtes pour les séjours est de nouveau en légère baisse en 2018 (- 605 €) pour s'établir à 6 099 €. Ceci est dû à la baisse du tarif de location des gîtes des séjours d'été.

6135 Locations mobilières

La dépense est en baisse de nouveau de 6 % passant de 12 285 € en 2017 à 11 603 € en 2018.

6152 Entretien des bâtiments et des terrains

On constate de fortes variations sur ce poste d'une année sur l'autre, car on y comptabilise entre autres les frais liés à la remise en état suite à sinistres.

La sinistralité de 2018 étant beaucoup plus faible que les deux dernières années la dépense passe de 26 647 € en 2017 à 18 676 € en 2018 (- 30 %).

61523 Entretien des voies et réseaux

La dépense passe de 10 592 € (2017) à 11 515 € (2018). Cette hausse peu significative de 923€ suit deux fortes baisses constatées en 2017 et 2016.

61551 Matériel roulant

La dépense passe de 10 760 € (2017) à 6291 € (2018). Nous revenons ainsi à un niveau plus proche de la moyenne. Les réparations de matériels (hors entretiens courants) fluctuent d'une année sur l'autre, mais le renouvellement récent de l'épareuse et d'une tondeuse contribue à faire baisser ce poste.

616 Primes d'assurance

La dépense passe de 10 272 € (2017) à 10 611 € (2018). Cette hausse de 3% est normale compte tenu de l'augmentation annuelle des contrats.

En 2017 une prime d'assurance de 4911 € avait été payée pour la rénovation de l'épicerie, elle n'a plus lieu d'être en 2018. Elle explique pour 50 % la baisse de nos dépenses de services extérieurs.

6232 Fêtes et cérémonies

La dépense passe de 7 045 € (2017) à 2 445 € (2018). Après deux années de légère baisse, la dépense chute de 4 600 € en grande partie grâce à la suppression du feu d'artifice dont le coût en 2017 était de 4 000 €.

6247 Transports collectifs

La dépense passe de 3 396 € (2017) à 2 468 € (2018). La baisse est liée à l'absence de sortie lointaine à l'ALSH d'été.

6261 Frais d'affranchissement

La dépense est relativement contenue grâce à la dématérialisation de nombreux documents et ceci malgré la forte hausse des timbres chaque année. Elle passe de 1 140 € (2017) à 815 € (2018).

6262 Frais de télécommunications

La dépense passe de 8 222 € (2017) à 7 645 € (2018). Une partie des abonnements ont été transférés chez des opérateurs télécom alternatifs en fin d'année et une autre partie en tout début 2019. Une forte baisse de ce poste est attendue pour 2019.

Charges de personnels

6411 6413 6451 6453 6454 6455 Charges de personnels (titulaire ou non) ainsi que les cotisations sociales y afférant.

Compte tenu de l'importance des arrêts maladie pour cette année 2018, il convient de retraiter l'évolution de ces dépenses des remboursements perçus au titre de ces absences et des aides pour les contrats aidés.

	2017	2018	Variation
Personnel Titulaire	261 638	260 026	-1 612
Personnel Non Titulaire	39 965	41 457	+ 1 492
Cotisations	143 260	135 157	- 8 103
Remboursements Perçus	- 42 782	- 34 426	+8 356
Total	402 081	402 214	133

La dépense est parfaitement stable passant de 402 081 € (2018) à 402 214 € (2017).

Les salaires des agents en place ont augmenté en 2018, mais la baisse du nombre d'heures d'un certain nombre de postes a permis de strictement maîtriser la masse salariale.

Les remboursements perçus sont un peu moins importants, un salarié malade ayant été mis en retraite en 2017, mais la baisse des cotisations de sécurité sociale vient compenser presque euro pour euro.

Les salaires de l'emploi d'avenir sont inclus dans le personnel non titulaire et l'aide de l'état dans les remboursements perçus.

Indemnités et subventions

6531 Indemnités aux élus

La dépense est stable pour s'établir à 45 984 €.

73925 Fonds de péréquation des ressources intercommunales

La dépense passe de 17 542 € (2017) à 15 922 € (2018). Après quatre années de forte hausse; pour mémoire, en 2013, la contribution n'était que de 3 524 €, notre contribution financière pour aider les communes moins favorisées de notre intercommunalité baisse enfin, le gain est de 1 620 €.

Répartition des subventions et contributions par secteurs

Les dotations et contributions aux syndicats intercommunaux et associations locales sont en légère baisse passant de 36 061 € en 2017 à 35 671 € en 2018 . Il est intéressant d'en établir une répartition par secteurs. La contribution au SIVU est en hausse de 732 € (+13 %) et celle au CCAS augmente de 500 €. La cotisation à la coopérative scolaire baisse de 500 €.

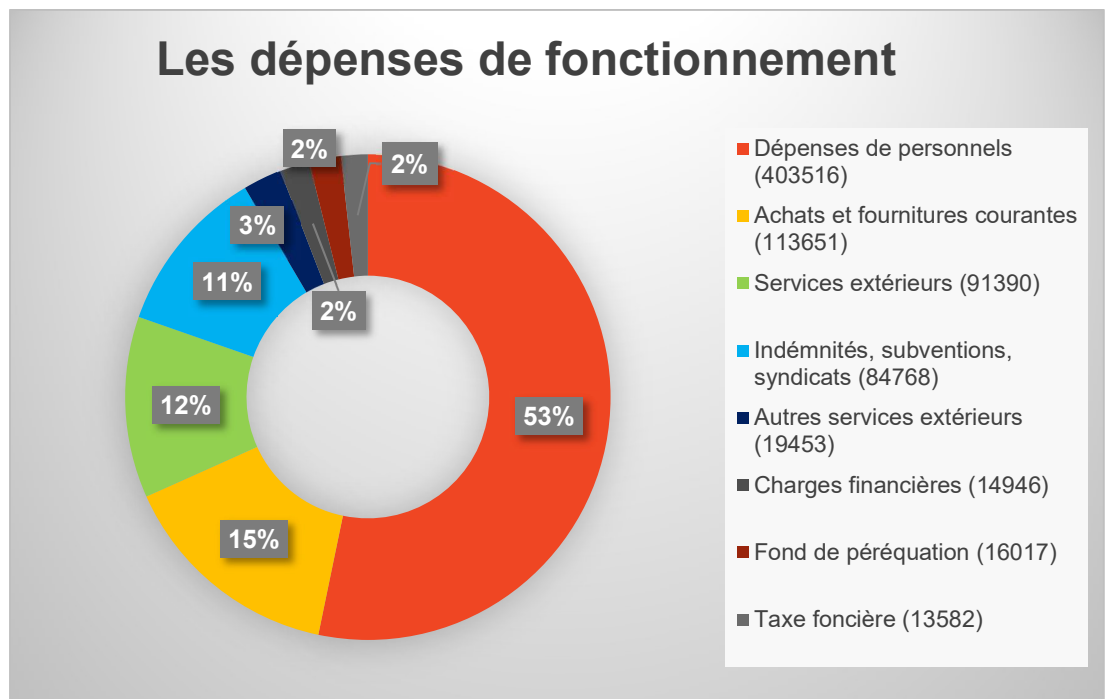
Secteurs	Dotations	%
Halte Garderie	10 000	28
Sport	6 300	18
Syndicats intercommunaux	8 560	24
Scolaire (coopérative)	3 500	10
Social	3 500	10
Culture	1 700	5
Divers	2 111	5
Total	35 671	100

Charges financières

66111 Intérêts réglés

La dépense passe de 17 217 € (2017) à 14 986 € (2018). Cette variation de – 2 231 € est due à la baisse naturelle des intérêts liée à leur amortissement sur les autres emprunts. Les taux d'intérêt très bas sur les nouveaux emprunts permettent de maintenir cette tendance baissière.

Répartitions des dépenses de fonctionnement



Les dépenses sont indiquées par ordre décroissant d'importance.

Plus de la moitié du budget de fonctionnement est consacrée aux dépenses de personnel.

Près d'un tiers du budget (30% 15 + 12 + 3) est consacré à l'entretien courant de la commune, la production de services et au fonctionnement des services généraux.

11 % du budget de fonctionnement est affecté aux indemnités aux élus, aux subventions aux associations locales et aux syndicats intercommunaux .

Le reste (6%), est consacré aux intérêts d'emprunts, aux impôts payés par la commune et à la solidarité intercommunale.

Budget de Fonctionnement recettes

Produits des services, du domaine

70323 Redevance d'occupation du domaine public communal

La recette passe de 2 431 € (2017) à 4 699 € (2018). Cette variation positive de 2 268 € est principalement liée au versement de la redevance Orange 2017 et 2018 sur l'exercice 2018.

70632 Redevances et aides liées aux activités périscolaires

La recette passe de 81 146€ (2017) à 93 596 € (2018). Cette variation de 12 450 € (+15%) mérite d'être détaillée.

	2017	2018	Variation
Aides de la CAF	45 271	54 366	9 095
Garderie	9 692	12 068	2 376
Petites Vacances	2 068	2 912	844
Séjours d'été	4 418	3 314	-1 104
Séjour Ski	11 268	12 524	1 256
Grandes Vacances	4 505	4 606	101
Mercredis	3 924	3 806	-118
Total	81 146	93 595	12 450

La fréquentation de l'ALSH d'été est enfin stabilisée et la fréquentation du centre pendant les petites vacances est en hausse. La facturation du séjour au ski est en forte hausse, mais les effectifs des séjours d'été sont en baisse constante depuis deux ans.

La garderie connaît une forte croissance de son activité avec presque un quart de présences en plus.

Les dotations de la CAF sont en forte progression d'une part grâce à l'augmentation du volume d'heures de présence des enfants, et d'autre part par le rattrapage de certaines aides non versées en 2017, mais en 2018.

7067 Redevance et droits de la cantine scolaire

La recette passe de 46 520 € (2017) à 49 216 € (2018). Cette variation de 2 696 € (6%) est à corréliser avec la légère augmentation des dépenses d'alimentation et des effectifs.

Impôts et taxes

73111 Taxes foncières et d'habitation

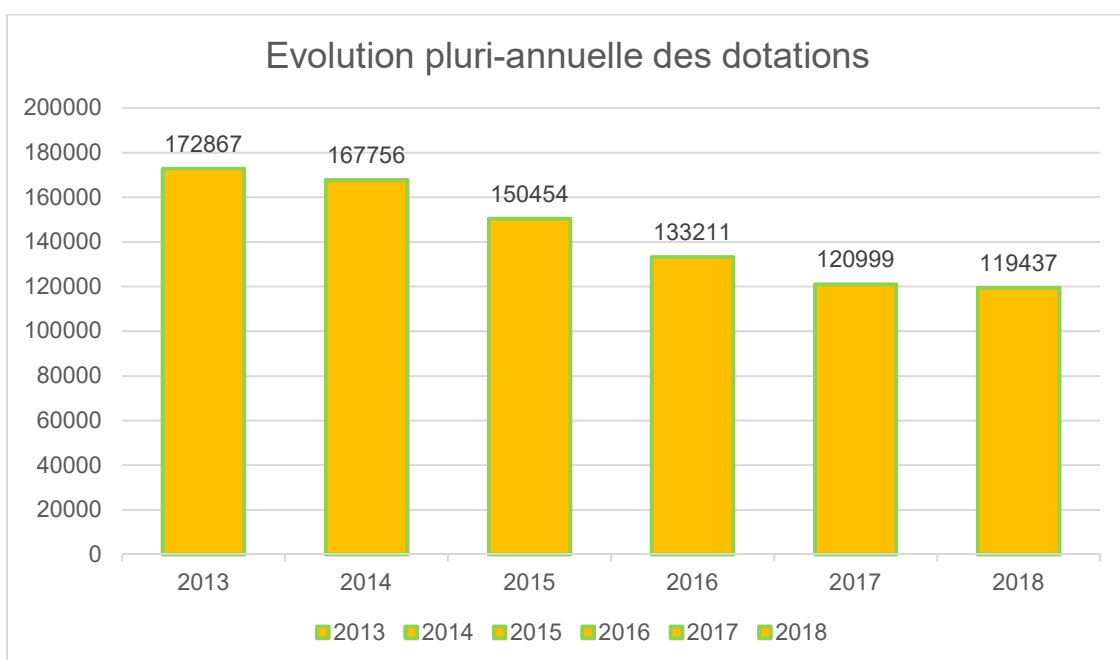
La recette passe de 245 592 € (2017) à 265 888 € (2018). Cette hausse importante de 20 296€ (8 %) est liée à l'augmentation du taux d'imposition des taxes votée en 2018 et aux bases revalorisées du montant de l'inflation qui est plus forte que les années passées.

7411 Dotation forfaitaire

La recette passe de 57 320 € (2017) à 53 656 € (2018). Cette variation de - 3 664 € (-6%) beaucoup moins importante que les années passées est due à la baisse des dotations de l'état dans le cadre du plan de redressement des finances publiques.

74121 Dotation de solidarité rurale

La recette passe de 31 326 € (2017) à 33 463 € (2018). Cette variation de + 2 137 € (+7%) vient en partie compenser la baisse de la DGF.



La baisse continue des dotations de l'état depuis 2014 semble enfin terminée. Corrigée d'une inflation plus forte en 2018, la perte est tout de même de 2 %.

Revenus des immeubles

752 Revenus des immeubles

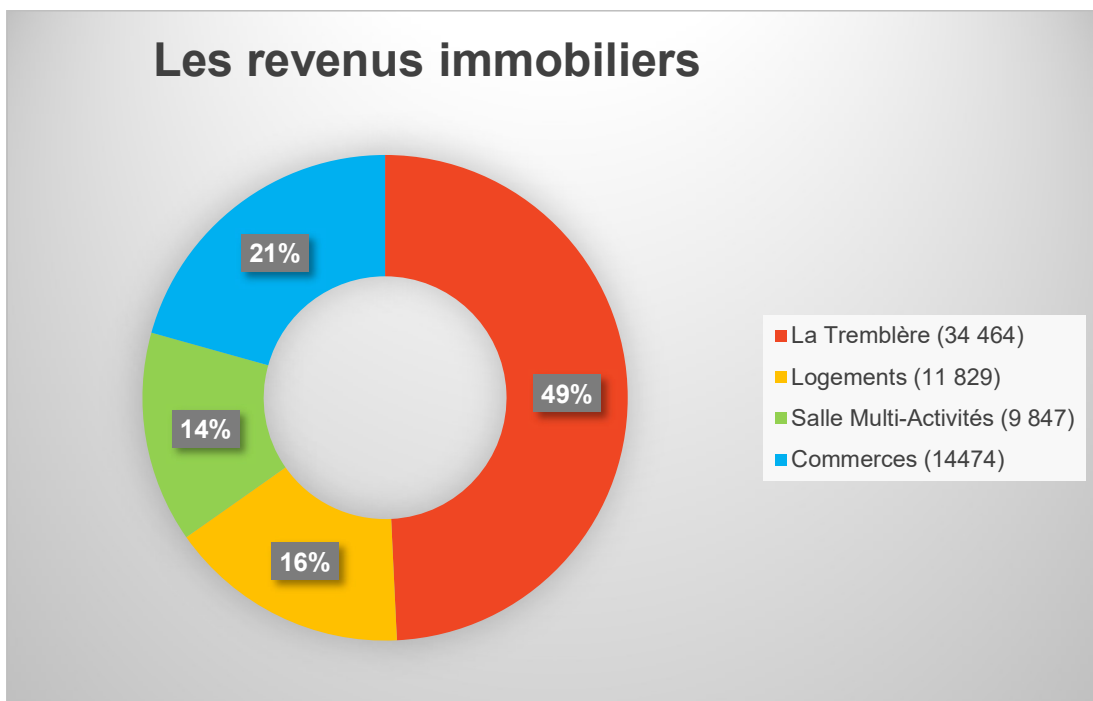
La recette passe de 70 450 € (2017) à 70 024 € (2018). Cette recette mérite d'être détaillée.

	2017	2018	Variation
La Tremblère	34 464	34 464	0
Parc Locatif	11 829	11 239	-590
Salle Multi-Activités	10 561	9 847	-714
Épicerie	3 996	4 833	837
Boulangerie	9 600	9 641	41
Total	70 450	70 024	-426

Les revenus du parc locatif sont en légère baisse à cause d'une vacance locative passagère.

Les loyers des commerçants sont en augmentation suite à la revalorisation du bail de l'épicerie.

La fréquentation de la salle multiactivités est de nouveau en baisse, de 7%, et ceci pour la deuxième année consécutive (-3% en 2017).



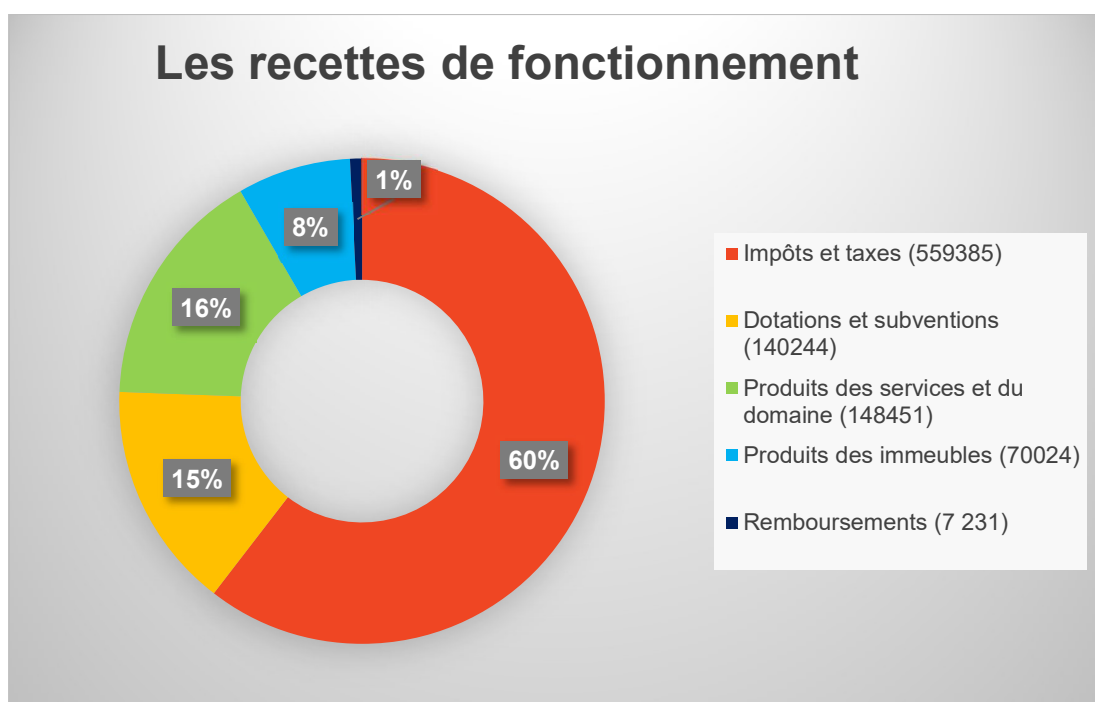
Les recettes sont indiquées par ordre décroissant d'importance.

Le loyer du centre de formation de la Berrichone Football représente à lui seul près de la moitié des recettes immobilières de la commune.

À part presque égale, la location de la salle multiactivités et des logements communaux représente 30 % des revenus.

Le solde (21%) correspond à la location des deux commerces.

Répartition des recettes de fonctionnement



Les recettes sont indiquées par ordre décroissant d'importance.

Si l'on additionne les impôts perçus directement par la commune (60% des recettes) et les transferts en provenance des autres collectivités (15% des recettes), on constate que les trois quarts de nos recettes de fonctionnement proviennent de la fiscalité.

Le quart restant provient pour les deux tiers de la facturation des services produits par la commune (cantine et activités périscolaires) et pour le tiers restant, des revenus de son patrimoine immobilier.

Budget d'investissement dépenses

Emprunts

1641 Emprunts en euros

La partie du capital des emprunts remboursée passe de 90 236 € (2017) à 96 550 € (2018). Cette variation de 6 314 € (+7%) est due à la baisse de la part des intérêts dans les remboursements d'emprunt et donc à une part de capital plus importante.

Une analyse complète de l'évolution de la dette est disponible en début de rapport.

Travaux et dépenses d'investissement

Matériel d'entretien des espaces verts

Un broyeur Kuhn pour 9 840 € avec une subvention de 4 000 € du département.

Réseaux et voirie

Bordure de la Cotinière pour 19 134 €.

Réfection de l'éclairage public pour 40 888 € avec une subvention de 10 000 € de la région.

Boulangerie

Un brûleur de chaudière, pour 2 215 €.

École

Un ordinateur pour la vidéo surveillance direction d'un montant de 520 €.

Des tableaux pour un montant de 911 €.

L'étude pour les travaux du préau pour 1000 €.

Cimetière

Aménagement des marguerites pour 1 010 €.

Travaux de création d'un bar et de rénovation de l'épicerie

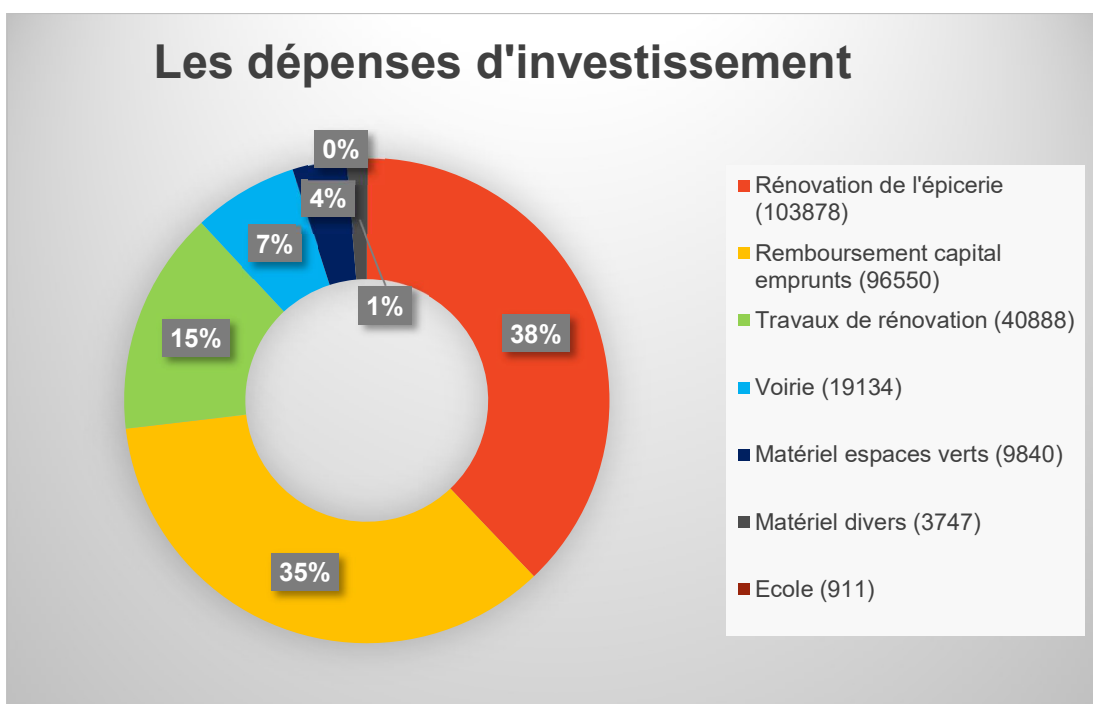
Le montant global des travaux pour la rénovation de l'épicerie est de 230 616 €.

Compte tenu des subventions perçues pour 165 583 €, l'autofinancement de la commune est de 65 033 € (aide d'un prêt relais de 50 000 € remboursé en 2019).

Le plan de financement est le suivant :

	Dépenses	Recettes	Réalisé en 2017	Réalisé en 2018
Travaux	230 616		126 738	103 878
Subvention Etat		165 583	38 985	125 598
Autofinancement		65 033		
Total	230 616	230 616	87 753	-21 720

Répartition des dépenses d'investissement



Les dépenses sont indiquées par ordre décroissant d'importance.

Un gros tiers de nos dépenses d'investissement est consacré en 2018 aux travaux de rénovation de l'épicerie

Un peu plus d'un tiers de nos dépenses est affecté au remboursement du capital de nos emprunts en cours.

22 % de nos dépenses nous ont permis d'entretenir le patrimoine communal existant (bâtiments et voirie).

Le reste du budget est utilisé dans le renouvellement de matériel obsolète.

Budget d'investissement recettes

Remboursement de la TVA

10222 F.C.T.V.A

Le remboursement de la TVA sur les dépenses d'investissement passe de 8105 € (2017) à 29438 € (2018). Il y avait plus de dépenses d'investissement pendant la période afférente au remboursement compte tenu du décalage de remboursement de 2 ans (2016). Les travaux de l'épicerie en 2017 et 2018 faisant l'objet d'une récupération immédiate de la TVA ne donneront pas lieu à FCTVA en 2019.

Taxe d'aménagement

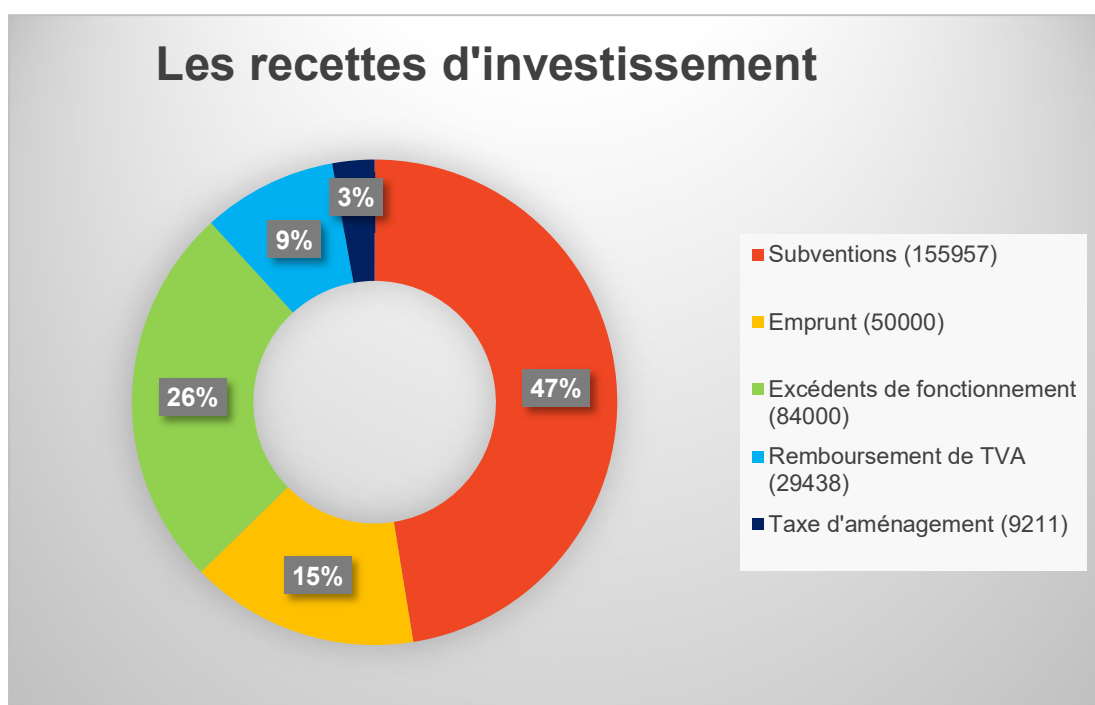
10226 Taxe d'aménagement

Le montant de la taxe perçue est passé de 5 421 € (2017) à 9 211 € (2018). Cette variation est expliquée par une plus grande demande de permis de construire sur la commune en 2017. On revient à un niveau plus proche des années passées.

Subventions

L'évolution du montant des subventions d'investissement est étroitement liée aux investissements réalisés par la commune. Elle est donc liée au montant des dépenses déjà abordées plus haut dans ce rapport.

Répartition des recettes d'investissement



Les recettes sont indiquées par ordre décroissant d'importance.

Compte tenu du projet spécifique de l'épicerie en 2017 et 2018 fortement subventionné, les aides représentent 47 % de nos ressources et l'emprunt 15 %.

Pour un quart, ce sont les économies que nous réalisons sur notre budget de fonctionnement qui nous permettent de réaliser nos investissements.

Le solde des ressources est constitué par la taxe d'aménagement et le remboursement de la TVA sur les investissements passés.